
D'où vient le nouveau partenariat stratégique UE-Asie centrale?

Description

Lors du Conseil européen des 21 et 22 juin 2007, l'UE a formellement adopté un document appelé « L'UE et l'Asie centrale : Stratégie pour un nouveau partenariat ». Ce document, élaboré et endossé sous présidence allemande, est le fruit de plusieurs mois de travail et de concertation. D'où vient ce « nouveau partenariat » ? Quel est le cheminement qui a conduit l'UE à se doter d'une politique en direction de l'Asie centrale ?

Jusqu'au début des années 2000, la « vieille Europe » s'intéressait en effet peu à l'Asie centrale et n'avait aucune raison de le faire. La région était lointaine, présentant peu d'intérêts stratégiques. Elle apparaissait en outre politiquement « fossilisée » dans des dictatures d'un autre âge.



Aujourd'hui, c'est l'une des régions les plus courtisées de la planète. Sa position centrale sur le continent eurasiatique, ses importantes ressources énergétiques, sa proximité avec le borbier afghan et son potentiel de développement autant que de nuisance (radicalisme islamique, instabilité politique, trafics de drogue, d'armes et d'êtres humains) en font un espace où il faut désormais être présent.

L'Union européenne est la dernière arrivée en Asie centrale. Elle a découvert la région dans l'urgence du déploiement des troupes de l'Otan en Afghanistan en 2001, l'Allemagne et la France faisant notamment en sorte d'avoir accès aux facilités militaires des pays de la région pour y installer leurs bases arrière.

Pourtant, jusqu'en 2006, aucune politique européenne en direction de la région ne voit le jour. La coopération avec ces pays repose donc essentiellement sur des Accords de partenariat et de coopération (APC), signés à la fin des années 1990, et sur Tacis, le programme d'assistance technique aux Etats nés de l'éclatement de l'URSS.

L'Asie centrale de retour sur les « radars européens »

C'est donc véritablement au travers de deux autres paramètres que certains pays européens vont commencer à percevoir l'intérêt, alors sous-évalué, de relations approfondies avec la région. C'est cette prise de conscience qui a débouché sur le « nouveau partenariat stratégique ».

Ces deux paramètres sont d'une part l'importance croissante pour la sécurité énergétique de l'UE des ressources en hydrocarbures de la mer Caspienne (notamment le Turkménistan et le Kazakhstan) et d'autre part l'élargissement de l'Union européenne intervenu en mai 2004.

L'Asie centrale est alors, selon une expression courante dans les couloirs des institutions et chancelleries européennes, bien « *revenue sur les radars européens* ». Son ascension sur l'agenda de l'UE n'a fait que se confirmer depuis, et ceci également en raison de son potentiel d'instabilité.

Une région à surveiller : droits humains, islamisme et instabilité politique

En mai 2005, l'Occident, sous la poussée des ONG locales et internationales, s'indigne de la répression sanglante par le gouvernement ouzbek lors du soulèvement d'Andijan. Le 24 mars de la même année a lieu au Kirghizstan un événement que d'aucuns s'empressent de comparer aux « révolutions démocratiques » d'Ukraine et de Géorgie: des manifestants ont eu raison du règne du Président Askar Akaiev qui se voit contraint de fuir pour la Russie alors qu'une élection est prévue pour le mois de juillet. L'Asie centrale fait alors les gros titres de la presse internationale et le public la découvre.

Autre facteur d'instabilité important, sa proximité avec la poudrière afghane, avec son corollaire d'extrémismes religieux et de trafics variés. La fragilité d'un Etat tel que le Tadjikistan a en effet permis aux réseaux criminels qui alimentaient hier en armes l'Alliance du Nord ou les Talibans, contre de la drogue, de transformer aujourd'hui des provinces entières en narco-régions. Le problème de la circulation des drogues est donc devenu rapidement régional, ses conséquences désastreuses se faisant ressentir dans tous les pays centrasiatiques, jusqu'en Russie et même en Europe.

La question de l'extrémisme religieux en Asie centrale est également, pour l'UE, devenue une source d'inquiétude. Les données restent très imprécises et sont souvent instrumentalisées par les pouvoirs en place, surtout depuis le 11 septembre 2001, mais des groupes actifs dans la Vallée de la Ferghana, comme le Hizb-Ut-Tahrir ou le Mouvement Islamique d'Ouzbékistan figurent d'ores et déjà sur les listes de l'UE recensant les organisations terroristes, en raison de leurs liens supposés avec Al-Qaida et parce qu'ils auraient commis des attentats dans la région.

L'absence de pluralisme politique, la corruption des élites, une politique aveuglement répressive, notamment en Ouzbékistan, n'ont hélas fait que favoriser le ressentiment des populations envers leurs gouvernants et, la pauvreté aidant, les pousse de manière croissante à rejoindre ces mouvements islamiques souvent vus comme non corrompus et garants d'une solidarité communautaire. Leur popularité n'a donc fait que croître depuis quelques années.

C'est pour toutes ces raisons que l'UE a souhaité s'investir durablement dans la région. Le nouveau partenariat stratégique a pour but de définir les contours de cet investissement, tout en lui donnant une résonance politique forte.

Plusieurs mois de concertation

Durant sa présidence de l'UE, de janvier à juillet 2007, l'Allemagne en a fait une de ses priorités. Elle est traditionnellement le pays de l'UE le plus actif dans la région. Ce tropisme s'explique de diverses manières et, notamment, par la présence jusqu'au moment de l'effondrement de l'URSS de communautés germanophones importantes, notamment au Kazakhstan, et une base militaire à Termez, au sud de l'Ouzbékistan.

La présidence allemande a soumis le premier exemplaire de la stratégie au secrétariat du Conseil européen en avril 2007. Ensuite, les Etats membres ont été sollicités pour apporter leurs

commentaires et amendements, suite à quoi le texte a pu être débattu au Conseil et dans le cadre des rendez-vous mensuels du conseil Affaires générales et relations extérieures (CAGRE) et du groupe de travail pour l'Europe de l'Est et l'Asie centrale (COEST).

Des ONG actives dans la région ont été consultées, insistant souvent dans leurs remarques sur la nécessité de lier dans la stratégie des concepts tels que la lutte contre la pauvreté ou la défense des droits humains et une perspective de stabilité à long terme pour la région.

Equilibre entre approche bilatérale et régionale

L'objectif affirmé de ce partenariat est de promouvoir la stabilité et la sécurité en Asie centrale. A cet effet, le document identifie plusieurs domaines où l'UE souhaite intensifier sa coopération avec les pays de la région. En outre, le document insiste sur la nécessité d'une approche de coopération équilibrée entre dimension bilatérale (l'UE avec chaque pays centrasiatique) et régionale (l'UE avec l'Asie centrale considérée comme un bloc régional).

Cet équilibre est essentiel pour les Etats centrasiatiques. Ils sont en effet très demandeurs de rapports « personnalisés » avec l'UE. Après avoir été absorbés dans le même ensemble soviétique, ils n'ont eu de cesse, depuis leurs indépendances, en 1991, d'affirmer leurs différences. C'est donc pour cette raison que le budget alloué par l'UE à la région pour la période 2007-2013 financera, à hauteur de 70 %, des projets bilatéraux de coopération.

L'approche au cas par cas est pourtant absente de la stratégie, ce que regrettent aussi les ONG, pour lesquelles chaque pays doit se voir fixer des objectifs clairs en matière de droits de l'homme, de bonne gouvernance et de lutte contre la pauvreté. L'UE répondra-t-elle à ces inquiétudes, elle qui travaille en ce moment à des « documents de priorités » qui doivent compléter l'approche régionale de la stratégie ?

L'énergie contre la stabilité à long-terme ?

Ce document politique définissant les grandes lignes d'un « partenariat » entre l'UE et l'Asie centrale est un pas très important pour développer la visibilité -encore embryonnaire- de l'UE dans la région. D'autres grandes puissances, comme la Russie, la Chine ou les Etats-Unis, y sont déjà très offensives et l'UE se devait impérativement de définir une politique et de se doter des outils de dialogue et de coopération correspondants. Aujourd'hui, les visites de haut-niveau se multiplient, les échanges se développent.

L'UE sait bien qu'elle ne pourra pas conquérir les faveurs énergétiques des Etats d'Asie centrale avec des moyens financiers comparables à ceux de la Chine ; d'autant plus qu'elle ne peut faire abstraction, opinion publique oblige, des problèmes de droits humains persistants dans la région.

Elle choisit donc une approche beaucoup plus subtile: elle serait la seule à pouvoir, à son image, offrir une stabilité régionale et la prospérité économique à long terme. Or les pays d'Asie centrale sont avides de stabilité, l'exemple afghan étant leur hantise.

Faire comprendre aux responsables politiques de ces pays que cette stabilité se fera au prix de plus de respect des droits fondamentaux de leurs populations ne garantira peut-être pas à l'UE qu'ils lui réserveront leur pétrole et leur gaz mais, à tout le moins, contribuera peut-être à éviter que la région ne sombre dans l'instabilité politique chronique.

* Juliette LE DORE est doctorante sur les relations UE-Asie centrale à l'Université Libre de Bruxelles.

Vignette : © Julien Brygo – <https://www.julienbrygo.com/>



Retour en haut de page

date créée

01/04/2008

Champs de Méta

Auteur-article : Juliette LE DORE*